

Un parcours de développement de la RAC universitaire

Céline Camirand

Volume 8, numéro 3, 2024

La reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience à l'université : une réalité variée et des pratiques en transformation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1112694ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/rhe.v8i3.1757>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des sciences de l'éducation

ISSN

2371-5669 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Camirand, C. (2024). Un parcours de développement de la RAC universitaire. *Revue hybride de l'éducation*, 8(3), 1–12. <https://doi.org/10.1522/rhe.v8i3.1757>

Résumé de l'article

Ce récit de pratique présente l'évolution de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), par une conseillère spécialiste de la question qui porte ce dossier depuis une dizaine d'années. Celle-ci présente, à travers une mise en contexte de la situation de la RAC dans son établissement, quatre réalisations importantes contribuant à l'évolution de ce domaine. Enfin, elle apporte une réflexion sur les apports et les perspectives pour continuer la progression de la RAC au bénéfice des acteurs impliqués dans ce processus.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Un parcours de développement de la RAC universitaire

Auteure

Céline Camirand, conseillère en reconnaissance des acquis et des compétences, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada
celine.camirand@uqtr.ca



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Résumé

Ce récit de pratique présente l'évolution de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), par une conseillère spécialiste de la question qui porte ce dossier depuis une dizaine d'années. Celle-ci présente, à travers une mise en contexte de la situation de la RAC dans son établissement, quatre réalisations importantes contribuant à l'évolution de ce domaine. Enfin, elle apporte une réflexion sur les apports et les perspectives pour continuer la progression de la RAC au bénéfice des acteurs impliqués dans ce processus.

Mots clés : reconnaissance des acquis ; université ; pratiques efficientes ; évolution ; conseillère RAC.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Mise en contexte

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en milieu universitaire est un domaine assez récent au Québec et connaît un essor considérable depuis plusieurs années. C'est la raison pour laquelle j'occupe le poste de conseillère en RAC à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) depuis 2012. Mon parcours professionnel m'a, entre autres, permis de développer une expertise qui m'a amenée à la gestion de projet et à la coordination d'une équipe spécialisée en RAC, située dans l'unité administrative du registrariat de mon université. La RAC à l'UQTR a pris forme dans un contexte où les demandes étaient en augmentations et où les procédures qui devaient être mises en place nécessitaient des aménagements. C'est ce qui a donné naissance à un projet pilote dont l'un des objectifs était notamment d'améliorer l'équité des processus en place. Mon engagement envers les personnes étudiantes ainsi que l'importance que j'accorde à la collaboration entre les instances administratives et les départements¹ afin de les accompagner ont été une source de motivation pour accepter ce mandat qui correspondait à ma volonté d'améliorer le fonctionnement de la RAC.

Pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce texte, il est important de définir ce qu'est la RAC. Voici comment le site institutionnel de l'UQTR la définit :

La reconnaissance des acquis et des compétences est un processus au terme duquel on reconnaît, dans le cadre de programme précis, la valeur de la formation, des connaissances et des savoir-faire pertinents qu'une personne a cumulés. Cette reconnaissance, lorsqu'elle se concrétise, soustrait l'étudiant à l'obligation de suivre certains cours menant à l'obtention d'un diplôme.

À cet égard, il faut comprendre que l'évaluation des acquis pour en venir à la soustraction de certains cours se fait en fonction d'un programme d'études. Plusieurs sources d'apprentissage peuvent faire l'objet d'une RAC. En premier lieu, les acquis scolaires peuvent être évalués, c'est-à-dire les cours effectués à l'université ou au collégial qui ont été dispensés par un établissement québécois ou un établissement hors Québec. En second lieu, cette évaluation peut aussi être faite au regard des acquis extrascolaires, qu'ils soient informels (p. ex. expériences de travail, activités en milieu sociocommunautaire et de vie, activités d'autoformation ou de démarches personnelles) ou non formels (p. ex. formation continue non créditée, cours en ligne ouverts et massifs, formation ou activités de perfectionnement dispensées en milieu de travail ou sociocommunautaire).

¹ À l'UQTR, la nomenclature administrative n'est pas basée sur un système facultaire. On pourrait dire que les départements sont l'équivalent d'une faculté.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Pourquoi faire de la RAC en milieu universitaire ?

La RAC est un facteur important pour accomplir la mission éducative des universités. Du côté du réseau de l'Université du Québec (UQ), la mission éducative se décline en trois aspects :

1. accroître le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue ;
2. assurer le développement scientifique du Québec ;
3. contribuer au développement des régions du Québec.

Dans cette perspective et en s'inspirant des travaux du groupe de travail interuniversitaire sur le financement et la pérennité de la reconnaissance des acquis, il est possible d'entrevoir que la RAC engendre des bénéfices pour les étudiants et étudiantes, l'établissement d'enseignement et la société. En effet, elle donne lieu à une hausse de l'accessibilité aux études de premier cycle universitaire pour des personnes étudiantes qui ont un parcours scolaire ou des expériences de travail atypiques et qui ne retourneraient pas aux études sans cette opportunité de reconnaissance de leurs acquis. De plus, la RAC ouvre la voie aux études supérieures, qui semblent parfois inaccessibles à certaines personnes ayant le potentiel d'évoluer dans le milieu universitaire. Par le biais de ce développement de compétences en recherche, le développement scientifique et le rayonnement des universités québécoises à l'international sont assurés. Enfin, la diminution de la durée du programme est une source de motivation qui favorise la réussite éducative. Conséquemment, ces étudiantes et étudiants entrent plus rapidement dans leur milieu de travail et peuvent saisir de nombreuses opportunités d'emploi. Cela constitue un avantage considérable pour le développement régional, provincial et sociétal.

Dans ce texte, je souhaite partager avec vous, d'une part, le récit d'une conseillère RAC en me basant sur mon expérience professionnelle à l'UQTR. D'autre part, je présenterai quelques réalisations que je considère importantes dans l'évolution de ce domaine en émergence au Québec.

Récit d'une conseillère RAC à travers l'évolution de différents projets

Il peut être fastidieux de décrire en détail dix années d'évolution professionnelle à titre de conseillère RAC. Cependant, il faut souligner que ce poste à temps plein, entièrement dédié à ce champ d'expertise, était assez inusité dans le milieu universitaire québécois à cette époque. Dans la foulée des réflexions du Groupe de réflexion et d'action sur la



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC) du réseau de l'UQ, la direction de l'UQTR m'a mandatée pour étudier la faisabilité d'offrir un service de RAC, au sein duquel une équipe du registrariat jouerait un rôle-conseil auprès des directions de programme et des personnes étudiantes. Les réflexions de cette étude ont mené à la création d'un plan d'action pour concrétiser ce projet afin de répondre spécifiquement aux besoins de notre université. La tâche était substantielle, mais très enthousiasmante pour moi. En effet, il a fallu établir de nouvelles bases à partir des initiatives existantes pour notre établissement et déterminer ma tâche en fonction du plan d'action concerté entre l'administration et les directions de programme. Par exemple, l'une de ces tâches consistait à reconnaître les pratiques en cours dans les différents programmes pour enrichir le développement d'une procédure commune qui permettrait de faciliter le processus. Bien que je ne veuille pas dresser ici une liste exhaustive des diverses responsabilités pour lesquelles je suis mandatée, il faut tout de même savoir que mon travail se concentre en deux volets.

Le premier volet consiste à déployer des actions concrètes pour développer la RAC. À cet égard, je collabore activement avec deux regroupements provinciaux dans lesquels se retrouvent divers comités. Il s'agit du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) (comité GT-RAC) et du réseau de l'Université du Québec (comité GRAC). L'objectif de ces comités étant notamment de réfléchir aux connaissances ainsi qu'aux meilleures pratiques dans le domaine, puis de les partager, cela me permet de me tenir à jour et de contribuer par mon expertise à l'évolution de la RAC.

Le deuxième volet de ma tâche se situe du côté de l'opérationnalisation des démarches concertées par l'équipe du bureau de la RAC de l'UQTR pour faciliter l'analyse des demandes et fournir les outils adéquats pour accompagner les étudiants et étudiantes ainsi que les directions de programme.

L'alternance entre les deux volets de ma tâche enrichit mes actions professionnelles dans diverses réalisations.

Les principales réalisations en RAC à l'UQTR

Au fil des années, plusieurs réalisations ont marqué l'évolution de la RAC à l'UQTR. Pour les fins de ce récit, je vous en présenterai quatre qui me semblent essentielles pour développer une démarche optimale.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Revisiter le cadre technique

Au tout début du développement de la RAC à l'UQTR, en 2012, nous avons étudié le cadre technique associé à la démarche pour que les étudiantes et étudiants puissent faire leur demande. L'expérience nous a informés de certaines lacunes que nous pourrions améliorer pour faciliter le processus. En nous inspirant des travaux du GRAC (2010), nous avons proposé un nouveau cheminement pour effectuer une demande de RAC.

Auparavant, la démarche de la personne étudiante débutait dans son programme. Elle prenait un rendez-vous avec sa direction de programme pour discuter de son potentiel de reconnaissance d'acquis. Elle arrivait sans preuve et surtout, sans avoir fait une première vérification du cours ciblé dans son programme. La direction ou le ou la responsable de l'administration du programme devait donc lui demander d'apporter certaines pièces justificatives, qui pouvaient varier d'un programme à l'autre. L'étudiante ou l'étudiant pouvait donc revenir plusieurs fois pour déposer des pièces justificatives dans son dossier ou pour rencontrer la direction de programme. Lorsque la direction de programme souhaitait autoriser l'acceptation d'une RAC, elle devait remplir un document papier, joindre les pièces, le signer et obtenir la signature de la personne étudiante. Ce document était transmis au registrariat qui se chargeait de valider la demande au regard du règlement des études. Du côté de l'équipe RAC, la lecture du document était difficile et la plupart du temps, certaines pièces justificatives étaient manquantes, ce qui retardait le règlement du dossier. Quoi qu'il en soit, une fois la demande conforme, nous saisissons les cours dans le dossier étudiant. Cette situation nous a amenés à réfléchir à une manière plus optimale de procéder : nous avons conclu qu'il fallait inverser certaines étapes de la démarche.

Premièrement, il a été statué que dans une visée de responsabilisation de la personne étudiante, elle devait avant tout s'informer sur les étapes à entreprendre et documenter son dossier (p. ex. regrouper les pièces justificatives, cibler les cours qu'elle veut se faire reconnaître) pour construire une demande préliminaire. À la suite de cette première étape et selon la complexité de sa demande, elle a la possibilité de prendre rendez-vous avec l'équipe RAC pour s'assurer que sa demande est claire et complète. Après étude, dans l'éventualité où le dossier est jugé incomplet, le dossier lui sera retourné les ajustements à réaliser seront précisés. Une fois modifié au regard des ajustements demandés pour que le dossier soit recevable, le dossier sera transmis à la direction du programme pour une analyse de son contenu.

La direction, à la suite de cette dernière, rendra sa décision. Si le dossier est accepté, il sera renvoyé au registrariat pour être vérifié par un professionnel ou une professionnelle sur le plan réglementaire. Si tout est conforme, il sera validé et une réponse automatisée sera transmise à l'étudiant ou à l'étudiante. En résumé, cette révision du cadre technique



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

nous a amenés à déterminer six étapes rattachées à la démarche de présentation d'un dossier pour l'obtention d'une reconnaissance d'acquis :

1. Accueil et information sur la RAC ;
2. Étude préliminaire, s'il y a lieu, du dossier monté par la personne étudiante qui a la possibilité d'obtenir un avis de l'équipe RAC ;
3. Préparation et dépôt de la demande par l'étudiant ou l'étudiante ;
4. Analyse et vérification du dossier par la direction de programme ;
5. Évaluation du contenu et décision ;
6. Vérification de la conformité réglementaire du dossier, traitement et validation de la RAC dans le dossier d'études de la personne étudiante.

Les retombées issues de la révision du cadre technique ont permis, d'une part, d'améliorer les services directs aux étudiants et étudiantes ainsi que le soutien aux directions de programme. D'autre part, elles ont contribué à rendre la procédure plus cohérente. Une fois le cadre technique révisé, il nous a fallu amorcer une campagne de sensibilisation et de promotion de la RAC auprès de la communauté universitaire.

Informier quant à la RAC et la promouvoir

La reconnaissance des acquis en milieu universitaire, depuis quelques années, tend à être un passage de plus en plus emprunté par les personnes étudiantes. Toutefois, il faut dire que c'est en quelque sorte dû à une campagne d'information et de promotion à l'attention de la communauté universitaire et du grand public.

Au début du projet, l'un de nos défis était de faire connaître l'existence de la RAC à toutes personnes susceptibles d'être impliquées de près ou de loin dans cette démarche. Parmi plusieurs moyens existants, nous avons opté pour la mise en ligne d'un site Web qui est devenu l'outil principal de diffusion de l'information pour l'UQTR. Ce site a connu une évolution au même rythme que les développements de la RAC en matière de vision institutionnelle axée sur les parcours d'études étudiants, les rencontres interuniversitaires de réflexion (GT-RAC, GRAC), les processus, etc.

À des fins de promotion et de sensibilisation, notre équipe s'est mobilisée lors d'événements tels que les portes ouvertes, certaines visites ponctuelles dans les collèges ou des kiosques à la rentrée scolaire. Nous avons également participé à des congrès provinciaux et internationaux comme celui de l'Association canadienne d'éducation des adultes des



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

universités de langue française (ACDEAULF) et de l'Acfas. Pour ma part, j'ai également eu le mandat de présenter notre rôle lors des journées des registraires et des réunions rassemblant les directions de programme, ainsi que les personnels administratifs de l'UQTR ayant comme tâche de soutenir ces directions dans la démarche. J'ai aussi fait de la représentation dans des rassemblements interuniversitaires pour faire le bilan des réalisations effectuées dans mon université. Bref, il va de soi qu'une meilleure diffusion de l'information sur la RAC auprès des personnes susceptibles de faire une demande permet d'augmenter la motivation envers les études universitaires et son accessibilité. Ajoutons que pour les intervenantes et intervenants de nos milieux, cela encourage à une meilleure collaboration et à une plus grande ouverture en ce qui a trait à la RAC. Ce partage contribue à bonifier les pratiques par une cohérence et une clarté accrue, ainsi qu'à assurer une efficacité de traitement des demandes.

Créer la plateforme SYGRAC

Dans la foulée de la création du site Web, nous avons par la suite collaboré avec le service des technologies et de l'information (STI) de notre établissement et une entreprise à l'externe pour la création d'une plateforme informatisée afin de soutenir les personnes étudiantes dans le dépôt d'une demande de RAC. Bien que les étapes de la démarche de RAC facilitent le processus de demande, il n'en reste pas moins qu'elles étaient chronophages pour les personnes impliquées. Le Système de gestion de la RAC (SYGRAC) a été une solution qui a simplifié grandement le travail de tout le monde. En effet, ce guichet unique permet encore à ce jour de déposer une demande ainsi que les pièces inhérentes à celle-ci par la personne étudiante, quelle que soit sa provenance (p. ex. étudiant·e·s provenant de l'international) ou le programme choisi.

Le SYGRAC a connu quelques transformations et bonifications avec le temps, menant à ce jour à de nombreuses retombées. L'une de ses dernières est sans aucun doute d'assurer un suivi de l'analyse des dossiers pour l'ensemble des usagers et usagères. Mentionnons que cet outil peut être utilisé par le corps étudiant et par les directions de programme, peu importe leur situation géographique. Cette plateforme réunit la demande, qui est balisée, et les pièces, selon un gabarit déterminé, et maintient une mémoire collective des décisions rendues. La finalité est aussi de réduire le délai de traitement et d'augmenter l'efficacité du suivi des dossiers. Nous en poursuivons encore aujourd'hui le développement.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Automatiser les ententes DEC-BAC et passerelles

Enfin, une dernière réalisation importante que nous avons effectuée est d'automatiser les ententes DEC-BAC et passerelles dans notre système de gestion des dossiers étudiants. Les DEC-BAC sont régis par des ententes de reconnaissance d'acquis dans les cours entre les niveaux collégial et universitaire afin d'accélérer les parcours des étudiantes et étudiants qui désirent être admis dans un baccalauréat. L'information concernant ces ententes était publiée sur le site de la RAC depuis des années.

Toutefois, lors de l'admission des personnes étudiantes qui pouvaient bénéficier de ces ententes, le processus devait être effectué manuellement par la direction de programme et l'équipe RAC, ce qui prolongeait les délais de traitement du dossier. Cet enjeu nous a amenés à vouloir optimiser les procédures afin d'être plus efficaces. C'est ce qui a engendré le projet d'automatisation des ententes DEC-BAC et passerelles par la création d'un nouveau système informatisé. Celui-ci est conçu pour répertorier tous les critères de ces ententes afin qu'une analyse automatique des dossiers soit réalisée. Ce projet est en cours d'implantation et est très attendu par plusieurs directions de programme et l'équipe RAC, puisqu'il permettra d'alléger leur travail. De plus, il procurera une plus grande autonomie d'inscription aux cours pour les étudiantes et étudiants, dont les dossiers plus rapidement mis à jour leur indiqueront les cours reconnus dans leur cheminement universitaire. En automatisant les ententes DEC-BAC et passerelles, nous améliorerons les services directs offerts aux personnes étudiantes et nous soutiendrons nos directions de programme dans l'accomplissement de leur tâche.

Bref, ce qu'il faut retenir, c'est que ces dix années de progression ont été marquées par maintes réalisations qui agissent concrètement sur les pratiques des différents acteurs impliqués dans la RAC à l'UQTR. Or, il reste encore beaucoup à faire pour développer ce domaine et favoriser l'optimisation des processus dans notre université. Actuellement, le bilan de nos actions entreprises en reconnaissance des acquis nous guide vers un constat où les apports pour notre université sont tangibles et positifs. Nous envisageons donc de nouvelles perspectives pour continuer dans le même sens pour le futur.

Apports et perspectives

Avec du recul, je me rends compte que tous ces accomplissements n'auraient pas été possibles s'il n'y avait pas eu une volonté institutionnelle de permettre l'accessibilité aux études par une reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires (expérientiels) des étudiants et étudiantes, afin d'éviter la redondance dans les contenus de leur formation. La création de



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

mon poste et la mise en place d'une équipe RAC pour les accompagner ont été des mesures fondamentales dans le développement de ce domaine à l'UQTR. Les instances gouvernementales, par le biais du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), ont reconnu l'importance de la RAC en 2019 en finançant les universités pour encourager son évolution. Ces investissements sont importants pour poursuivre notre travail, puisqu'ils permettent notamment d'engager des ressources supplémentaires et de soutenir la progression de nouveaux outils pour faciliter le traitement des demandes toujours en augmentation.

Je constate aussi que mon rôle comme conseillère RAC a évolué et s'est complexifié avec le temps et les expériences. Il est passé d'un rôle d'accompagnement et de traitement des dossiers étudiants à un rôle de gestion de projet et de coordination d'une équipe RAC, sous la supervision du registraire. Une partie de mon travail se déroule toujours dans les opérations courantes pour les dossiers complexes et ceux nécessitant des procédures ou de nouvelles pratiques à mettre en place. L'autre partie se déroule dans la planification, la mise en œuvre et le développement des services offerts. De plus, j'ai dû apprendre à déployer les compétences nécessaires pour répondre aux demandes de reddition de comptes et de production de statistiques pour bien suivre l'évolution de la RAC dans notre établissement. Un travail de collaboration avec le STI nous permet d'obtenir des données satisfaisantes et intéressantes. Toutefois, j'aimerais obtenir davantage de données qui me permettraient d'aller plus loin dans mes analyses et mes réflexions. Comme la RAC universitaire est relativement récente dans nos organisations, il demeure que beaucoup de travail doit être accompli afin de mieux structurer ce type de données.

Les défis actuels de la RAC universitaire

Bien entendu, il reste plusieurs défis à envisager pour assurer le développement et la pérennité de ce projet. Le premier concerne la rétention de personnel qualifié en RAC. La charge de travail est assez imposante et cela requiert de maintenir une stabilité dans l'équipe et d'assurer sa formation. Le recrutement de personnel détenant les compétences nécessaires et l'expérience en reconnaissance des acquis reste ardu en cette période de pénurie de main-d'œuvre. Puis, un autre défi est d'offrir une approche inclusive, compte tenu de la diversité de la clientèle (p. ex. la reconnaissance des acquis des étudiant·e·s provenant de l'international, des étudiant·e·s des premiers peuples, etc.). Les universités québécoises enregistrent depuis quelques années une hausse de l'effectif étudiant provenant de l'international. La difficulté se situe dans les différences structurelles des systèmes d'éducation et les outils, dont le SYGRAC, qui ne répondent pas entièrement à leur réalité. En ce qui concerne les pièces justificatives qui sont régulièrement demandées au Québec, elles sont parfois difficiles à obtenir ou inexistantes pour certaines



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

universités internationales (p. ex. les plans de cours). Ces personnes étudiantes issues de l'international doivent donc être accompagnées par un ou une membre de l'équipe pour les aider à se familiariser avec le système d'éducation du Québec et obtenir des conseils dans le dépôt de leur dossier. Enfin, la diversité des demandes étant grandissante, le défi reste, pour les étudiantes et étudiants, de construire une argumentation adéquate lorsqu'il est temps de faire reconnaître un cours dans leur programme par le biais d'une RAC expérientielle. À cet égard, un travail de réflexion et d'analyse s'impose pour que cette dernière démontre la correspondance entre les acquis d'apprentissages réalisés dans le cadre de l'expérience et les objectifs ou les compétences de la formation ou du cours à atteindre. Encore ici, un accompagnement par un conseiller ou une conseillère RAC ainsi qu'un accompagnement suivi par une évaluation d'un ou d'une spécialiste de contenu sont essentiels pour aider l'étudiante ou l'étudiant, puisqu'il lui faudra donner des exemples de situations qui ont eu lieu dans le cadre de son travail, les analyser en lien avec la théorie et déterminer les pièces justificatives qui pourront être ajoutées à son dossier.

Prospectives

Lorsque je regarde le résultat de ces initiatives dans mon établissement, je ressens de la fierté et le sentiment d'un travail bien accompli.

Néanmoins, la RAC continue son évolution et nous devons envisager l'avenir au regard de ce que nous disposons actuellement. L'un des projets que j'aimerais réaliser concerne la création et l'adoption d'une politique RAC à l'UQTR. Selon moi, une politique pourrait améliorer l'ouverture, la collaboration et la clarté au sein de notre établissement, entre les différents intervenants. Elle pourrait aussi augmenter la notoriété de la RAC auprès de la communauté universitaire.

Puis, la création d'une banque d'équivalence, en ce qui a trait aux cours et aux formations dans le but de renforcer la cohérence et l'équité des décisions rendues, poursuivrait l'optimisation de la transmission de l'information à nos intervenants ainsi qu'à nos candidats et candidates. Dans cette foulée, notons que l'adaptation de nos outils pour répondre aux besoins croissants des personnes immigrantes désireuses d'étudier à l'université tout comme la diversification de nos outils par souci de rendre plus inclusive la démarche de RAC sont des enjeux de taille. Aussi, mentionnons l'accompagnement et la création d'instruments par des spécialistes de contenu afin de répondre aux besoins évolutifs des demandes entourant la RAC extrascolaire (expérientielle). Pour finir, il serait pertinent de se pencher sur l'utilisation et le développement d'indicateurs communs dans les systèmes de gestion pour disposer de



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

meilleures données sur la RAC, enrichir les statistiques et ainsi pouvoir témoigner des actions entreprises.

Somme toute, l'engagement sincère dans ce projet que je porte depuis une dizaine d'années est toujours aussi stimulant et motivant pour moi. Bien que l'un des principaux enjeux reste toujours le nombre restreint de ressources pour répondre à des besoins grandissants, je reste optimiste. Par les nombreuses collaborations construites avec les différents acteurs concernés par la RAC dans mon université et à travers le Québec, j'ai le sentiment que nos réflexions et initiatives créent des apports significatifs pour aider nos étudiants et étudiantes dans leur parcours d'étude.

Références

GRAC (2010). *Reconnaissance des acquis et des compétences : élément stratégique pour l'apprentissage tout au long de la vie*. <https://www.uquebec.ca/defda/documents/Version%20integrale.pdf>

Groupe de travail interuniversitaire sur le financement et la pérennité de la reconnaissance des acquis (2016). *Proposition pour le financement de la reconnaissance des acquis et des compétences au niveau universitaire*

Réseau des universités du Québec. <https://reseau.uquebec.ca/fr/a-propos/presentation-generale>

SYGRAC. <https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/apex/f?p=9005:LOGIN:.....>

Université du Québec à Trois-Rivières. www.uqtr.ca/rac

Remerciements

Je tiens à remercier la registraire de l'UQTR, madame Catherine Lazure, et notre équipe RAC (Gabriel Fortin, Chantal Shank, Annick Gélinas) pour le soutien qu'ils m'apportent quotidiennement dans mon travail. Merci également à la professeure Nancy Goyette, du Département des sciences de l'éducation de l'UQTR, pour son aide dans la rédaction de cet article.